



**RENOUVELLEMENT ET ATTRIBUTION DE BOURSES D'ETUDES HORS
CÔTE D'IVOIRE ANNEE UNIVERSTAIRE 2026-2027**

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE INFORME LES ETUDIANTS ET LEURS PARENTS DE L'OUVERTURE DE LA SESSION DE RENOUVELLEMENT ET D'ATTRIBUTION DE BOURSES D'ETUDES HORS CÔTE D'IVOIRE COMPTANT POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027, A PARTIR DU LUNDI 06 AVRIL 2026.

A CET EFFET, TOUS LES BENEFICIAIRES DE BOURSE ET LES NOUVEAUX POSTULANTS SONT INVITES A SE RENDRE SUR LE SITE VIA LE LIEN : www.bourses.mesrs, POUR LES REINSCRIPTIONS ET LES INSCRIPTIONS EN LIGNE ? JUSQU'AU VENDREDI 26 JUIN 2026, DELAI DE CLÔTURE.

PAR AILLEURS, LA PERIODE DE DEPÔT PHYSIQUE DES DOSSIERS, POUR LES NOUVEAUX POSTULANTS, SE FERA A PARTIR DU MARDI 13 AVRIL 2026, JUSQU'AU VENDREDI 26 JUIN 2026.

N.B :

1. LES FORMULAIRES DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET D'ATTRIBUTION DE BOURSE SONT DISPONIBLES EN LIGNE.
2. L'ETUDIANT DOIT SCRUPULEUSEMENT REMPLIR LE FORMULAIRE QUI LE CONCERNE EN FAISANT SON CHOIX PREALABLE SUR LE PORTAIL MIS A SA DISPOSITION ? A CET EFFET.
3. LA LISTE CONSTITUTIVE DES DOSSIERS DE DEMANDE ET LA PROCEDURE DE DEMANDE DE BOURSE SONT EN LIGNE.
4. TOUT ETUDIANT BENEFICIAIRE DE BOURSE, EN 2025-2026, QUI NE RESPECTERA PAS LA PROCEDURE DE RENOUVELLEMENT, POUR QUELLE QUE RAISON QUE CE SOIT, DEVRA OBLIGATOIREMENT INFORMER, PAR COURRIER, LE RESPONSABLE A CHARGE DES

ETUDIANTS DE L'AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE DANS LE PAYS
D'ACCUEIL ET DANS LES DELAIS IMPARTIS, AVEC DES DOCUMENTS
JUSTIFICATIFS. FAUTE DE QUOI, SA BOURSE SERA SUPPRIMEE SANS
RECOURS POSSIBLE.

FAIT A ABIDJAN, LE



Prof. Adama SYLLA